

Incontri di filologia classica

Rivista annuale - Classe di valutazione ANVUR: A

ISSN: 2464-8752 – eISSN: 2464-8760

<http://www.openstarts.units.it/dspace/handle/10077/3528>

DIREZIONE	Gianfranco Agosti, Lucio Cristante, Luca Mondin, Giovanni Parmeggiani
DIRETTORE RESPONSABILE	Stefania De Vido
COMITATO DI REDAZIONE	Lucio Cristante, Vanni Veronesi
COMITATO SCIENTIFICO	Alberto Cavarzere (Verona), Carmen Codoñer (Salamanca), Paolo De Paolis (Verona), Jean-Luc Fournet (Paris), Massimo Gioseffi (Milano), Stephen J. Harrison (Oxford), Wolfgang Hübner (Münster), Claudio Marangoni (Padova), Marko Marinčič (Ljubljana), Philippe Mudry (Lausanne), Giovanni Polara (Napoli)
REDAZIONE	Vanni Veronesi

Gli articoli pubblicati sono sottoposti a valutazione di referee interni ed esterni.

I contributi di questo volume sono liberamente disponibili su

<https://www.openstarts.units.it/handle/10077/33210>

Registrazione del Tribunale di Trieste n. 1218 (21.04.2010)

© Copyright 2021 – EUT
EDIZIONI UNIVERSITÀ DI TRIESTE
Proprietà letteraria riservata

I diritti di traduzione, memorizzazione elettronica, di riproduzione e di adattamento totale o parziale di questa pubblicazione, con qualsiasi mezzo (compresi i microfilm, le fotocopie o altro) sono riservati per tutti i paesi.

Revisori per il numero XIX: Luca Bettarini, Gabriele Burzacchini, Alberto Cavarzere, Ettore Cingano, Federico Condello, Giovan Battista D'Alessio, Claudio De Stefani, Marco Ercoles, Rolando Ferri, Regina Höschle, Wolfgang Huebner, Walter Lapini, Alessandro Linguiti, Enrico Magnelli, Claudio Marangoni, Stefano Maso, Anna Motta, Gabriel Nocchi Macedo, Renato Oniga, Lorenzo Perilli, Filippomaria Pontani, Federico Maria Petrucci, Andrea Rodighiero, Lorenza Savignago, Rocco Schembra, Renzo Tosi, Olga Tribulato, Giuseppe Ucciardello.

INCONTRI DI
FILOLOGIA CLASSICA

XX
2020-2021

EUT
Edizioni Università di Trieste
2021

INDICE

SALVATORE COSTANZA <i>Nomi antichi e moderni dei tiri di astragali. Fonti letterarie, lessicografiche e folcloriche (vezyris)</i>	1
CLAUDIO MARANGONI <i>Un'apostrofe di Lucano e Catullo 101 (a casa di Eritto, ancora)</i>	31
FEDERICO DE ROMANIS <i>Μέχρι τοῦ σύνεγγυς: nota a Periplus Maris Erythraei 50</i>	41
PHILIPPE MUDRY <i>Les mains des dieux. Pharmacologie médicale et pharmacologie populaire dans le monde romain</i>	53
FABRIZIO PETORELLA <i>Come parla un santo? Osservazioni sull'uso dell'ἠθοποιία nelle opere biografiche tardoantiche</i>	67
EMANUELE ZIMBARDI <i>Efrem e gli Hymni contra Julianum: l'insegnamento di un sapere storico-escatologico sul destino della Chiesa e dell'Impero alla morte di Giuliano l'Apostata</i>	119
FABIO GASTI <i>Dinamiche di rappresentazione e scrittura nei sermones agostiniani su Perpetua</i>	159
BÉATRICE BAKHOUCHE <i>Le 'je' auctorial dans Les noces de Philologie et Mercure de Martianus Capella</i>	181
ELISA NURIA MERISIO <i>Giochi di parole ed evergetismo in un'iscrizione metrica di Synnada: l'epigramma per Kynegia</i>	205

INDICE

GIUSEPPE RUSSO <i>Note testuali agli Excerpta rhetorica di Emporio</i>	215
MICHEL BANNIARD <i>Un jugement impérial à Arezzo en 833 : entre rigueur procédurière et adaptabilité langagière</i>	227
UGO MONDINI <i>Un'incoronazione imperiale nel monastero di Sostenio (Giovanni Mauropode, Carm. 80)</i>	267
GIUSEPPE LA BUA <i>Osservazioni sui pseudepigrapha ciceroniani e la 'tradizione catilinaria': la Responso Catilinae</i>	299
FEDERICO CAPIZZI <i>Note critiche inedite di Pieter Burman il Vecchio alle Declamationes maiores e ad altre opere latine</i>	325
Indice dei nomi antichi, bizantini, medievali, rinascimentali, dei poeti, degli scrittori e delle opere anonime	411
Indice dei codici	419
Indice dei documenti	420
Indice dei papiri	420
Indice delle iscrizioni	420

PHILIPPE MUDRY

Les mains des dieux.
Pharmacologie médicale et pharmacologie populaire
dans le monde romain*

Abstract

Scribonius affirme contre Asclépiade la nécessité des médicaments (dans l'Antiquité majoritairement végétaux). Les médecins romains revendiquent leur identité italique en incluant des remèdes populaires et magiques. Pline condamne la mode contemporaine des remèdes exotiques: nostalgique de la Romanité, il exalte le recours aux médicaments traditionnels tirés de plantes indigènes.

Parole chiave

Médicaments, plantes, romanité

Université de Lausanne

Abstract

Scribonius strongly states against Asclepiades the medical need to use drugs (in Antiquity mostly from plants). Roman doctors assert their Italic identity by including the popular and magic traditions in their recipes. Pliny denounces the contemporary fashion of exotic remedies: nostalgic for the Romanity, the use of traditional medicines derived from indigenous plants.

Keywords

Drugs, plants, Romanity

philippe.mudry@unil.ch

1. Introduction : éloge des médicaments

En ouverture de la préface de son traité des « Médicaments » désigné par le terme *Compositiones* car il s'agit de recettes composées de plusieurs substances, le médecin romain Scribonius Largus définit les médicaments comme les « mains des dieux¹ ». Il attribue la paternité de la formule à celui qu'il met au nombre des plus grands noms de la profession, le médecin alexandrin Hérophile (1^e moitié du 3^e s. av. J.-C.)². Scribonius justifie son adhésion enthousiaste à ce jugement en affirmant que ce que peut faire le toucher d'un dieu³ les médicaments fondés sur la pratique et l'expérience le peuvent aussi.

* Cette étude reprend quelques-unes des réflexions présentées lors d'une conférence virtuelle à l'Università Politecnica delle Marche (Ancona), Facoltà di Medicina e Chirurgia, en avril 2021, à l'invitation de la Prof.ssa Stefania Fortuna.

¹ *Praef. 1 diuum manus*. Nous nous référons à la seconde édition de Scribonius publiée par Sconocchia 2020 (*CLM* II 1). On y trouve dans la *Praefatio* rédigée en latin les informations sur la vie et l'œuvre de Scribonius qui fut actif sous l'empereur Claude vers 50 ap. J.-C., participa à son expédition en Bretagne mais ne fut pas, contrairement à ce qui a pu être dit, son médecin particulier, cf. *De Scribonii uita et scriptis*, 27-37. Ajoutons que le commentaire de Sconocchia 2020, 276s. à la préface des *Compositiones* souligne les nombreuses convergences de fond entre Scribonius et Celse.

² Voir le livre fondamental de von Staden 1989.

³ *Praef. 1 tactus divinus*.

Malgré le patronage prestigieux d'Hérophile, l'efficacité quasi miraculeuse des médicaments telle que la suggère la métaphore divine dépend pour Scribonius autant sinon plus de la pratique même profane que de la science des médecins. En voici la preuve toujours selon Scribonius qui se réfère explicitement en la matière à son expérience personnelle. En effet, il a souvent remarqué que, pendant que des médecins renommés disputent au lit du malade sur le traitement à appliquer, d'humbles confrères, par ailleurs inconnus mais à l'expérience confirmée, administrent un médicament efficace qui, comme par l'action d'un dieu⁴, délivre aussitôt le malade de toute douleur et de tout péril⁵. Mais il y a mieux (ou pire !), et en sa qualité de médecin Scribonius déclare avoir honte de l'avouer : parfois même la prescription du médicament salvateur vient d'une personne sans aucune formation médicale et sans aucun lien avec la profession.

On ne peut manquer de discerner dans ces propos l'écho des polémiques de l'école empirique contre la médecine d'orientation logique ou rationnelle dont les représentants sont accusés de se perdre dans du verbiage ainsi que le rapporte Celse : « Des mots ils en ont en abondance, mais ce qui leur manque c'est la science de guérir »⁶. On peut également en conclure que certaines de ces recettes d'antidouleur provenaient de la tradition populaire et non d'une élaboration médicale. Nous reviendrons plus loin sur cette question qui témoigne de l'ouverture des médecins romains aux médications traditionnelles transmises de génération en génération, notamment dans les campagnes. Pline n'a-t-il pas affirmé dans son hostilité à la médecine importée de Grèce que Rome comme des milliers d'autres peuples a vécu des centaines d'années sans médecins, mais non sans médecine⁷ !

⁴ *Praef.* 1 *uelut praesenti numine.*

⁵ La référence divine ne doit pas masquer le fait que la pharmacopée antique disposait d'un certain nombre de médicaments antidouleur. On en trouve des listes dans le traité de la *Médecine* de Celse (p. ex. V 25) et dans plusieurs traités de Galien, notamment *Médicaments composés selon les lieux* et *Lieux affectés*. Mentionnons aussi l'application de poisson torpille (*torpedo*) comme anesthésiant sur l'endroit douloureux, notamment en cas de migraine ou de goutte (Scribonius c. 11 et 162). On a pu parler à ce propos de premier emploi de l'électricité dans un but thérapeutique. Voir Sconocchia 2020, 695 s.v. *torpedo*. Parmi les substances entrant régulièrement dans la composition de ces recettes, l'opium, la mandragore, la jusquiame. Sur cette question, voir les travaux d'Alessia Guardasole, en particulier *Les remèdes kôlika* [à paraître en 2021]. Voir également du même auteur *Des êpia pharmaka (Homère) aux anôduna pharmaka (Galien) : la thérapie de la douleur dans la pharmacologie antique* [à paraître].

⁶ Cels. I *praef.* 29 *illis uerba superesse, deesse medendi scientiam*, cf. Mudry 1982, 119-120. Le verbiage (*garrulitas*) est un reproche adressé régulièrement par Pline non pas à une école médicale particulière mais à l'ensemble de la médecine grecque, cf. notamment *nat.* XXVI 11 et XXIX 5.

⁷ Plin. *nat.* XXIX 11 *sine medicis... nec tamen sine medicina.*

Dans sa défense passionnée du médicament, Scribonius n'hésite pas à attribuer une étymologie toute personnelle au terme *medicina* en soutenant que ce sont les médicaments *medicamenta* qui, en vertu de leur force et de leur efficacité, ont donné son nom à la médecine et non pas l'action de guérir exprimée par le verbe *mederi*. Scribonius poursuit sur son élan en soutenant que les médicaments constituent, en même temps que la plus nécessaire, la plus ancienne partie de la médecine⁸. Cette volonté chez les représentants d'un art ou d'une discipline d'assurer son prestige en revendiquant sa primauté dans le temps est une constante depuis l'époque alexandrine. Scribonius ne fait en cela que s'y conformer de même qu'il suit le modèle alexandrin en se référant manifestement à la tripartition de la médecine qui depuis Alexandrie se divise entre diététique, pharmaceutique et chirurgie. C'est en fonction de cette tripartition qu'est organisé, par exemple, l'exposé de la médecine dans le traité de Celse.

2. Médicaments et chirurgie

Scribonius fonde l'antériorité de la médecine des médicaments sur l'affirmation que les Anciens (*antiquos*) soignaient leurs maux en recourant aux plantes et à leurs racines. Il s'agit pour lui d'une évidence⁹. Ils le faisaient pour ne pas avoir à recourir au fer et au feu (*ferro ignique*)¹⁰, à savoir le scalpel et le cautère, les deux armes à disposition du chirurgien. Cette alternative posée par Scribonius entre médicaments et chirurgie semble au premier abord incohérente, puisque si la médecine des médicaments est selon lui la plus ancienne, la simple logique temporelle voudrait qu'à cette époque la chirurgie n'existât pas ou du moins pas encore. Tentons une explication.

Elle pourrait être qu'en l'occurrence, sans que cela soit dit explicitement, l'alternative de Scribonius ne prend en considération que le traitement des blessés. Dans ce cas si, comme l'affirme Scribonius, on avait autrefois peur d'affronter une opération chirurgicale, l'autre volet de l'alternative ne peut être que les médicaments, car la diététique, qui d'ailleurs est entrée plus tard dans les ressources du médecin, n'a jamais joué dans le traitement des blessures qu'un rôle secondaire quand elle n'est pas tout simplement absente. Les blessures représentent donc la meilleure opportunité pour mettre en évidence la place primordiale et nécessaire des médicaments dans la médecine. Cela d'autant plus que la question est particulièrement

⁸ *Praef. 2 haec enim pars medicinae uel maxime necessaria certe antiquissima.*

⁹ *Praef. 2 uerum est antiquos herbis ac radicibus earum corporis uitia curasse.*

¹⁰ Voir le commentaire de Jouanna-Bouchet 2016, 216 dans son édition de Scribonius. Nous nous plaignons par ailleurs à souligner l'excellence de sa traduction à laquelle nous avons souvent eu recours.

d'actualité dans la mesure où, continue Scribonius, aujourd'hui comme autrefois la chirurgie fait peur : ce n'est qu'en dernière extrémité, quand la vie est en jeu, qu'on se résigne à y recourir. La raison de cette peur réside manifestement dans la douleur qu'inflige au patient l'intervention chirurgicale. Rappelons à ce propos le fameux portrait du chirurgien que brosse Celse dans la préface de la partie de son traité consacrée à la chirurgie¹¹. A côté d'autres qualités comme l'âge approprié, ni trop jeune ni trop vieux, l'habileté manuelle, être ambidextre, ou encore l'acuité visuelle, il importe que l'empathie nécessaire du médecin envers son patient non plus que l'émotion qui peut naître en lui quand il est confronté à ses cris de douleur n'affectent en aucune manière le bon déroulement de l'opération¹². Rappelons aussi, racontée par Pline¹³, l'histoire d'Archagathus, le premier médecin grec qui s'installa à Rome. C'était en 219 av. J.-C. Appelé *uulnerarius*, médecin des blessures, autrement dit chirurgien, car le terme *chirurgus* translittéré du grec n'était pas encore entré dans la langue, Archagathus s'acquit bientôt, par son usage énergique du scalpel et du cautère, une réputation de cruauté qui lui valut le surnom de *carnifex*, bourreau. Il semble donc bien que dès l'origine la chirurgie a fait peur et qu'à cet égard les contemporains de Scribonius appartiennent comme leurs ancêtres à la « race craintive des mortels » telle que la qualifie Scribonius en cette circonstance¹⁴.

3. Polémique contre Asclépiade

Une apologie véhémente et passionnée comme celle que développe Scribonius à propos des médicaments constitue d'ordinaire une réponse à des attaques. En l'occurrence, à quels adversaires répond Scribonius ?

Il s'agit manifestement, comme le montre la suite du texte, d'Asclépiade et de son école¹⁵ qui passaient pour condamner le recours aux médicaments considérés comme plus dommageables que bénéfiques à la santé. Ils jugeaient en effet que leurs effets secondaires ou collatéraux, comme on dirait aujourd'hui, l'em-

¹¹ Cels. VII *praef.* 4.

¹² Si les médecins anciens avaient à disposition un certain nombre de recettes médicamenteuses d'antidouleurs (cf. *supra* n. 4), ils semblent avoir été particulièrement démunis en matière d'anesthésie et de narcose comme en témoignent ici les cris de douleur de l'opéré qui paraissent être la réalité ordinaire de la pratique chirurgicale. Voir à ce propos Michler 1969, 31 et 39.

¹³ Plin. *nat.* XXIX 12-13.

¹⁴ *Praef.* 2 *timidum genus mortalium*.

¹⁵ Voir Vallance 1990. Sur l'attitude d'Asclépiade face aux médicaments, voir en particulier Pigeaud 1983, 53-73.

portaient sur leurs éventuels avantages. Sans en proscrire l'usage car le médecin ne doit pas se priver de cette ressource dans sa lutte contre la maladie, Celse dans la préface à la partie de son traité consacrée aux médicaments, n'en mentionne pas moins les effets nocifs qu'ils peuvent avoir notamment sur l'estomac dans la mesure où ils sont faits d'un « mauvais suc »¹⁶.

En lieu et place des médicaments, Asclépiade privilégiait la diététique, une dénomination qui, contrairement à ce que pourrait laisser croire son acception actuelle, englobait non seulement les aliments et les boissons, au premier rang de ces dernières le vin (à prescrire ou à proscrire selon les cas), mais également diverses prescriptions comme l'activité physique (marches, promenades, jeux de ballon, escrime, lecture à haute voix), les bains chauds ou froids, la saignée, le clystère, le vomissement etc. La plupart de ces traitements s'inscrivaient dans le principe fondamental des thérapies prônées par Asclépiade, à savoir, selon la formule rapportée par Celse, le trinôme *tuto, celeriter, iucunde*, « sûrement, rapidement, agréablement »¹⁷. A l'époque de Scribonius, plus d'un siècle après sa mort¹⁸, la notoriété d'Asclépiade était encore immense et nombreux ses disciples, notamment dans la mouvance de l'école méthodique fondée par son successeur Thémison¹⁹.

Scribonius avait donc affaire à forte partie, ce qui explique le soin qu'il met à réfuter longuement et en détail la position d'Asclépiade. Il l'expose en deux temps²⁰. D'abord en disant que tout grand médecin qu'il était *maximus auctor medicinae*, Asclépiade n'en était pas moins un homme qui sur cette question n'a pas été très heureux et n'a pas suffisamment réfléchi²¹. En d'autres termes et dit plus brutalement, Asclépiade se serait trompé. Suit l'argument principal. Il est vrai, déclare Scribonius, qu'Asclépiade a proscriit l'usage des médicaments en leur substituant des cures fondées sur l'alimentation et le vin. Mais il l'a fait dans le cas de fièvres et de maladies aiguës. Asclépiade n'en est pas moins l'auteur d'un traité sur les médicaments composés, *Parasceuaticon*, dans lequel il soutient que le médecin qui n'a pas à disposition pour chaque type d'affection plusieurs préparations médicamenteuses

¹⁶ Cels. V *praef.* 2 *cum omnia fere medicamenta stomachum laedant malique suci sint. Mali suci* doit être compris comme un génitif de qualité.

¹⁷ Cels. III 4,1.

¹⁸ Situé généralement et approximativement entre 120 et 50 av. J.-C., Asclépiade serait né deux générations plus tôt vers 170 et mort avant 91 terminus ante quem, selon l'hypothèse de Gourevitch 1987, 67-81.

¹⁹ Sur les liens de l'école méthodique avec Asclépiade, voir l'étude de Pigeaud 1991, 8-50.

²⁰ *Praef.* 7-8.

²¹ *Praef.* 7 *non omnino in hanc partem animum intendit. Homo fuit, parum feliciter se in hoc negotio gessit.*

teuses n'est manifestement pas digne d'exercer cette profession²². Affirmer qu'Asclépiade proscrivait le recours aux médicaments et s'en servir comme argument comme le font certains est donc pour Scribonius un mensonge²³.

4. Remèdes végétaux : simples et composés

Les substances médicinales tirées des végétaux, herbes et racines que Scribonius place à l'origine de la médecine, constituent le réservoir principal des médicaments à disposition du médecin ancien, grec et romain. Suivent par ordre d'importance les substances tirées du règne minéral, puis celles tirées du règne animal. Pour donner une idée de la disproportion entre ces trois catégories dans la pharmacopée antique, Sconocchia a répertorié dans le traité de Scribonius deux cent quatre-vingts substances issues de végétaux, contre quarante-quatre provenant de minéraux et quarante d'animaux²⁴. Ajoutons qu'il existe aussi des médicaments tirés du corps humain, mais en proportion minimale, comme par exemple le lait de femme que Scribonius conseille dans certains cas d'intoxication provoquant de violentes douleurs d'estomac ou contre les inflammations des yeux (c. 26 et c. 190). Selon Pline²⁵, le lait de femme est celui qui possède les meilleures qualités thérapeutiques, avant le lait de chèvre, de chamelle, de vache ou de brebis.

Intéressons-nous aux remèdes végétaux qui constituent donc l'écrasante majorité des médicaments dans l'arsenal thérapeutique du médecin. Ils se divisent en deux catégories, les remèdes simples qui comportent une seule substance et les remèdes composés (*compositiones*). Pour illustrer leur emploi dans les traités médicaux latins prenons le cas des calculs urinaires et rénaux, une affection particulièrement douloureuse que Celse qualifie de torture²⁶. Que le mal soit récent ou invétéré, Scribonius²⁷ commence par prescrire deux remèdes simples tirés l'un de la saxifrage (*calcifraga*), littéralement la plante qui « rompt les pierres »²⁸, l'autre de la plante

²² Praef. 8 *non uidetur dignus professione medicinae*.

²³ Praef. 7 *quidam enim hoc mendacio etiam pro argumento utuntur*.

²⁴ Voir Sconocchia 2020, 581-695, les chapitres qui présentent par catégories ces diverses substances.

²⁵ Nat. XXVIII 72-75. Cf. Sconocchia 2020, 690.

²⁶ Cels. II 7,15 *cum torquentur*.

²⁷ C. 150.

²⁸ Pline nat. XXII 64 pense que la saxifrage tire son nom de sa capacité à expulser ou rompre les calculs plutôt que, comme ses compatriotes le croient généralement, du fait qu'elle pousse dans des terrains pierreux. La composante fondamentale de la saxifrage est la pim-prenelle, une substance diurétique qui se révèle encore aujourd'hui efficace en cas de calculs urinaires ou rénaux. Signalons à ce propos que Sconocchia 2020 présente dans le chapitre

appelée *hierobotane* (la plante sacrée) dont Scribonius signale que « nous l'appelons *Vectonica*²⁹ ». Elles doivent être broyées et administrées à la dose d'un denier (environ quatre grammes) à prendre avec trois verres d'eau pendant trente jours.

Scribonius a précisé à la fin de la Préface³⁰ qu'il mentionne d'abord les remèdes simples qui parfois se révèlent plus efficaces que les recettes composées de plusieurs substances. Les recettes composées viennent après, comme on le voit ici. Pour cette même affection, Scribonius signale donc à la suite des simples une recette à base de neuf végétaux : concombre, carotte, anis, céleri, persil, myrrhe, cannelle, cinnamome et nard, le tout amalgamé avec de l'eau et découpé en pastilles de la grandeur d'une graine de lupin. A avaler avec trois verres d'eau pendant quarante jours. Cette recette comprend donc neuf ingrédients, un nombre plutôt modeste par rapport à beaucoup d'autres recettes.

A titre d'exemple de recette particulièrement compliquée, citons le fameux antidote dit de Mithridate qui ne contient pas moins de cinquante-quatre ingrédients selon ce que rapporte Pline, tandis que Galien, qui y revient à plusieurs reprises³¹, en mentionne jusqu'à quarante-quatre, Celse (V 23,3) trente-sept et Scribonius (c. 170) vingt-quatre, ce qui est encore beaucoup même si ce nombre très inférieur aux recettes précédentes peut s'expliquer par le fait que le début du texte est tronqué. Le nombre particulièrement élevé de composants de l'antidote de Mithridate vient du fait que, selon les historiens, le roi du Pont aurait voulu associer en une seule formule les différentes substances connues pour combattre tous les empoisonnements. On raconte aussi qu'il voulait s'habituer au poison en l'absorbant chaque jour par petite dose. Le procédé aurait si bien réussi que lorsque, vaincu par les Romains, il voulut s'empoisonner, le poison se révéla inefficace. Il dut demander à ce qu'on l'égorgeât, réalisant ainsi une version antique de la fameuse séquence « l'arroseur arrosé » du film de Louis Lumière³².

Materia medica (581-695) une liste exhaustive des substances médicinales présentes dans le traité de Scribonius, avec leur identification et une analyse moderne de leurs composants. Ces informations sont particulièrement précieuses pour une appréhension pondérée et équilibrée des recettes et des thérapies médicamenteuses chez Scribonius et plus généralement chez les médecins anciens. L'édition de Loredana Mantovanelli (2012), qui reprend le texte de la première édition de Sconocchia (1983), comprend également une présentation des substances médicales, mais limitée aux plantes. Le fait que l'auteure ait fait une carrière de médecin hospitalier rend ses observations particulièrement fondées. Sconocchia 2020 s'y réfère souvent.

²⁹ Sur cette plante et ses vertus, voir Sconocchia 2020, 620, *s.v. hierobotane*.

³⁰ *Praef.* 15.

³¹ Voir Sconocchia 2020, 204.

³² Voir l'article très éclairant de Harig 1977, 104-112. A propos de Mithridate et des compositions à ingrédients multiples, voir également Touwaide 1995, 233-234.

5. Remèdes populaires

Mais revenons à la recette de Scribonius contre les calculs. Après avoir indiqué les neuf substances qui la composent et le mode d'administration, Scribonius³³ précise que le pilon avec lequel le préparateur broie les divers ingrédients doit être en bois et que le préparateur ne doit pas porter un anneau de fer. Ce rituel, que Scribonius qualifie de *superstitio*³⁴, est une adjonction à la recette. Elle est le fait d'un médecin de Pouzzoles du nom d'Ambrosius qui dit avoir soigné ainsi nombre de patients, réussissant au bout de sept jours de traitement à faire sortir des fragments de calculs semblables à du sable (*quasi harenam*). En somme, un ancêtre de la lithotripsie moderne !

Ce texte dans lequel le terme *superstitio* n'a pas le sens péjoratif actuel mais qualifie simplement ce qui échappe au domaine de la raison, est caractéristique de la médecine romaine ou plutôt, car l'expression est ambiguë, des médecins romains. Il leur arrive, en effet, d'inclure dans leurs traités des remèdes ou des pratiques qui n'appartiennent pas à la tradition de la médecine scientifique ou rationnelle héritée des Grecs. L'originalité des médecins romains est d'indiquer explicitement qu'en cela ils se situent hors de la profession médicale. Tel est le cas par exemple de Scribonius³⁵ qui, à propos de remèdes contre l'épilepsie qui consistent à boire le sang tiré de ses propres veines ou à absorber des morceaux de foie d'un gladiateur égorgé, déclare qu'il s'agit là de pratiques qui se situent hors de la profession médicale (*extra medicinae professionem*) bien qu'elles semblent avoir été bénéfiques à certaines personnes. Prenons cette fois-ci chez Celse³⁶ l'exemple des maux de dents qui, lorsqu'ils sont violents, constituent à ses yeux une des plus grandes tortures (*maximum tormentum*). Après avoir énuméré une longue liste de remèdes à appliquer, parmi lesquels la racine de jusquiame ou de mandragore, dont nous avons déjà évoqué les vertus analgésiques (*supra* note 4), Celse, en guise de conclusion à ce chapitre, signale que ce sont là les remèdes des médecins mais que les campagnards savent d'expérience (*agrestium experimento*) qu'on peut venir à bout du mal en recourant à des inhalations de menthe sauvage (*mentastrum*) cueillie avec ses racines. Cette médication garantit la guérison pour au moins une année³⁷.

Cette confiance absolue dans l'efficacité du remède est la marque de son caractère populaire. La médecine que nous appelons scientifique en effet, même si ce terme ne peut être entendu dans toutes ses implications modernes, vit au contraire

³³ C. 152.

³⁴ *Hanc enim superstitionem adiecit Ambrosius medicus Puteolanus.*

³⁵ C. 17.

³⁶ Cels. VI 9,1-7.

³⁷ Sur les affections dentaires chez Celse, leurs traitements médicamenteux et chirurgicaux, voir Popa 1999, en particulier 1-87.

dans l'incertitude. Comme le répète souvent Celse, le médecin ne peut jamais savoir de façon certaine quelle sera l'issue du traitement qu'il applique. Cela est dû à l'immense variété des individus qui ne réagissent pas nécessairement de la même façon ainsi qu'aux limites de la raison humaine³⁸. Dans la préface de la partie du traité consacré à la chirurgie³⁹, Celse revient sur cette question en relevant que dans le traitement des maladies le hasard (*fortuna*) a une grande part. On ne peut jamais savoir si la guérison est due à la médecine ou au hasard, c'est-à-dire à la nature⁴⁰. L'incertitude est moins grande, poursuit Celse, en ce qui concerne l'action des médicaments où l'efficacité est plus manifeste. Elle disparaît quasiment dans le domaine de la chirurgie où le résultat de l'intervention est immédiatement visible.

Cette intégration de la médecine populaire, souvent magique et irrationnelle, dans les traités médicaux latins, en particulier Celse et Scribonius, représente à notre avis une spécificité romaine. Elle apparaît comme la revendication d'une certaine identité romaine, ou mieux italique, dans cette médecine contemporaine devenue à Rome essentiellement grecque dans sa langue, ses doctrines, ses représentants. Rappelons à ce propos la remarque amère et désabusée de Pline pour qui il n'y a d'autorité dans cette profession que pour ceux qui emploient le grec, et cela même auprès des ignorants et de ceux qui ne connaissent pas le grec, car, dit-il, le public accorde moins de confiance à ce qui concerne sa santé lorsqu'il comprend⁴¹. On peut y voir la nostalgie des temps anciens et définitivement révolus quand la médecine, telle que la montre le traité de Caton *De agricultura*, était celle du *paterfamilias*, faite de tradition, d'empirisme, de magie et de proximité. On peut y voir aussi plus généralement l'aspiration, encouragée par le pouvoir politique, au retour des mœurs d'autrefois *mos maiorum* dans la société romaine du 1^{er} s. ap. J.-C., une société bouleversée par la véritable révolution culturelle qu'a représentée à la fois l'emprise sur les esprits de la culture grecque et l'élargissement du monde vers l'Orient méditerranéen et au-delà.

6. Pline et la « mondialisation »

La présence de ces remèdes populaires chez les médecins romains, en parti-

³⁸ Cels. II 6,17 *Neque id euitare humana imbecillitas in tanta uarietate corporum.*

³⁹ Cels. VII *praef.* 1-2.

⁴⁰ Le texte latin pose problème, mais le sens général est clair ; cf. Mazzini 1999, comm. *ad l.* que nous suivons ici.

⁴¹ Plin. *nat.* XXIX 17 *auctoritas aliter quam Graece eam (i.e. professionem) tractantibus etiam apud imperitos expertesque linguae non est, ac minus credunt quae ad salutem suam pertinent si intellegant.*

culier au 1^{er} s. ap. J.-C. chez Celse et Scribonius, nous conduit à évoquer *l'Histoire naturelle* de Pline l'Ancien. Parmi les trente-six livres de cette monumentale encyclopédie de la nature, une quinzaine sont consacrés au règne végétal parmi lesquels pas moins de six sont dédiés aux remèdes qu'on tire des végétaux, herbes et arbres. Ce trésor d'informations botaniques et médicales constitue une sorte de mémoire des plantes connues dans le monde antique, bassin méditerranéen, Proche et Moyen Orient jusqu'à la péninsule arabique et à l'Inde⁴².

A propos des remèdes végétaux, une des différences entre l'ouvrage de Pline et les traités des médecins consiste dans le fait que Pline présente la description de la plante qui est à l'origine du remède. Nous apprenons ainsi sa forme, sa couleur, et les lieux où elle vit. Informations qui sont précieuses pour son éventuelle identification. Les médecins ne nous donnent pas ce type de renseignements parce que, contrairement à Pline, ce ne sont pas des naturalistes. Ils se fournissent d'ordinaire en plantes, feuilles, racines auprès du pharmacopole, « le vendeur de remèdes », nous dirions aujourd'hui le pharmacien.

Pline est un homme de bibliothèque. Ses informations sont pour l'essentiel tirées de ses lectures et des fiches qu'il rédige⁴³. Mais s'agissant des plantes il a également une expérience personnelle acquise au cours de promenades dans la campagne et de visites de jardins. Il se réfère souvent à un botaniste du nom d'Antonius Castor qui cultivait un grand jardin de plantes médicinales. C'est précisément dans le jardin d'Antonius Castor qu'il a pu examiner et étudier l'arbuste appelé *myrtus silvestris*, une espèce de myrte qui porte des baies rouges et a de nombreuses vertus médicinales, antiseptiques et sédatives, reconnues encore aujourd'hui⁴⁴.

L'enquête botanique de Pline s'étend à l'ensemble du monde connu à son époque. Mais quand il s'agit des remèdes tirés des plantes, il a une préférence marquée pour les remèdes locaux. C'est que dans la Rome du temps de Pline, la mode va vers les produits exotiques. Plus ils viennent de loin, plus ils sont chers, et plus on les estime. Cela vaut dans tous les domaines, mais tout particulièrement pour les remèdes. Pourquoi, répète Pline, rechercher des remèdes exotiques quand nous avons à disposition, à portée de main, d'excellents remèdes qui, de plus, ne coûtent rien ou coûtent si peu ? On les tire de plantes familières qui souvent même appartiennent à notre alimentation quotidienne. Nous portons aux nues des recettes compliquées qui viennent de l'Arabie et de l'Inde et pour la moindre affection nous demandons un remède à la Mer Rouge, alors que les vrais remèdes sont faciles à

⁴² Voir le beau livre de Bonet 2014.

⁴³ Voir à ce propos Naas 2002, en particulier le chapitre 3 *La genèse de l'Histoire naturelle*, 107-136.

⁴⁴ Voir Sconocchia 2020, 632-633, s.v. *murtus/myrtus*.

trouver et souvent se trouvent même dans notre assiette⁴⁵. Prenons l'exemple du mûrier de Chypre et d'Égypte⁴⁶. Après avoir mentionné quelques-unes de ses vertus médicinales, Pline affirme que le mûrier qui pousse « chez nous », – le « nous » a tout son sens – possède tout autant de vertus, et même davantage. Suit une longue énumération de ses effets bénéfiques sur la santé qui culmine dans l'appréciation générale et enthousiaste de *miracula*. Cette plante indigène fait même des « miracles » puisque son fruit porté en amulette arrête les hémorragies et qu'un de ses rameaux fructifères, attaché au bras d'une femme, atténue les règles excessives.

Cette valorisation des produits locaux, issus de la terre et des traditions italiennes, s'inspire sur le fond des mêmes motivations qui, comme nous l'avons vu, poussent Celse et Scribonius à faire appel à des remèdes populaires qui se situent en dehors de la médecine des médecins. C'est l'aspiration nostalgique à un retour aux sources perdues de la romanité, au mode de vie d'autrefois quand l'extension de l'empire jusqu'aux limites du monde n'avait pas encore dénaturé l'antique patrie romaine. Aujourd'hui Pline lutterait contre les méfaits de la mondialisation !

Il est intéressant de relever que le Moyen Âge a connu un effet de mode semblable, même si les circonstances et les motivations en étaient diverses. Suite à sa traduction en latin par Gérard de Crémone (1114-1187) qui fut une des personnalités majeures de l'école de traduction de Tolède, le *Canon* d'Avicenne fut adopté comme manuel de médecine dans les plus grandes Facultés de médecine d'Europe, Bologne, Montpellier, Paris. Décrivant plus de sept cents substances végétales, minérales et animales, le livre d'Avicenne fit découvrir en Occident un grand nombre de médicaments originaires d'Orient qui donnèrent lieu à un florissant et luxueux commerce de médicaments exotiques⁴⁷. Comme au temps de Pline.

7. Conclusion

Cet éloge passionné de l'action des médicaments sur lequel s'ouvre la préface du traité de Scribonius pourrait induire en erreur sur les véritables intentions de l'auteur. On pourrait en effet considérer à première vue que la revendication de la primauté chronologique de la médecine des médicaments et l'affirmation résolue de son efficacité quasi miraculeuse visent à reléguer au second plan les autres parties de la médecine, diététique et chirurgie, en faisant peut-être même douter de

⁴⁵ Plin. *nat.* XXIV 4-5.

⁴⁶ Plin. *nat.* XXIII 134-135.

⁴⁷ Voir Jacquart - Micheau 1990, en particulier 220-227 (*Pharmacopée et commerce des épices*) et 147-153 (*Le traducteur Gérard de Crémone*).

leur nécessité dans la pratique médicale. La suite de la Préface montre à l'évidence que le combat que mène Scribonius ne vise pas les autres parties de la médecine. Ce qui est en jeu et motive le ton polémique de l'éloge est tout au contraire la revendication de l'unité de la médecine en ses trois composantes, diététique, pharmaceutique et chirurgie, une unité que mettent en péril les attaques d'Asclépiade et de son école contre le recours aux médicaments tout comme la spécialisation croissante des praticiens⁴⁸. Scribonius revient à plusieurs reprises sur l'obligation morale qu'a le médecin de ne négliger dans les traitements qu'il dispense aucune des ressources qu'offre la médecine. Il suffit à cet égard de rappeler le fameux *gradus medicinae* qu'expose Scribonius dans cette préface : le médecin commence à traiter par des prescriptions concernant l'alimentation, puis en fonction de la réponse il passera aux médicaments dont l'action est plus puissante que celle des aliments, et enfin, mais en dernière extrémité, à la chirurgie, bistouri et cautère⁴⁹.

Celse exprime à plusieurs reprises ce même idéal d'unité de la médecine dont il affirme dans la préface de la partie de son traité consacrée aux médicaments, et cela n'est pas anodin, que ses trois parties sont tellement liées les unes aux autres qu'elles ne peuvent être totalement séparées, chacune tirant son nom de la partie à laquelle elle recourt majoritairement⁵⁰. Les termes sont très proches d'une formulation analogue chez Scribonius qui ajoute qu'une séparation ne peut se faire qu'au détriment de toute la profession⁵¹. Mais il s'agit désormais dans la Rome du 1^{er} s. ap. J.-C. d'un idéal qui ne correspond plus à la réalité. Celse l'avoue dans sa préface à la partie de son traité consacrée à la chirurgie quand il déclare que même s'il conçoit qu'un seul et même homme peut dominer ces trois parties de la médecine, la réalité est qu'elles se sont séparées. En conséquence, son estime va au médecin dont les compétences couvrent le champ le plus vaste, la totalité étant désormais inaccessible⁵². Il n'est pas interdit de penser que les deux médecins, Scribonius et Celse, rejoignent Pline dans cette aspiration à un monde révolu, les uns rêvant à la médecine et au médecin d'autrefois, l'autre aux remèdes d'antan.

⁴⁸ Sur cette question voir Mudry 1985, 329-336 (article repris in Maire 2006, 467-472).

⁴⁹ *Praef.* 6.

⁵⁰ Cels. V *praef.* 2.

⁵¹ c. 200, 2 *sine totius professionis detrimento*.

⁵² Cels. VII *praef.* 5.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bonet 2014

V.Bonet, *La pharmacopée végétale d'Occident dans l'œuvre de Pline l'Ancien*, Bruxelles 2014.

Guardasole [à paraître en 2021]

A.Guardasole, *Les remèdes κωλικά* in F.Collard – E.Samama (éd.), *Entrailles, tripes et boyaux : le ventre dans tous ses états, Antiquité, Moyen Age, Epoque moderne*.

Guardasole [à paraître]

A.Guardasole, *Des ἥπια φάρμακα (Homère) aux ἀνώδυνα φάρμακα (Galien) : la thérapie de la douleur dans la pharmacologie antique*, in I.Bonati (éd.), *Proceedings of the Words of Medicine : Technical Terminology in Material and textual Evidence from the Graeco-Roman World*. « September 2018, Potchefstroom, North-West University, South Africa ».

Gourevitch 1987

D.Gourevitch, *Asclépiade de Bithynie dans Pline : problèmes de chronologie*, in J.Pigeaud – J.Oroz (éd.), *Pline l'Ancien témoin de son temps*, Salamanca-Nantes, 1987, 67-81.

Harig 1997

G.Harig, *Die antike Auffassung vom Gift und der Tod des Mithridates*, « NTM Zeitschrift für Geschichte der Wissenschaften, Technik und Medizin » XIV (1977), 104-112.

Jacquart – Micheau 1990

D.Jacquart – F.Micheau, *La médecine arabe et l'Occident médiéval*, Paris 1990.

Jouanna-Bouchet 2016

Scribonius Largus, *Compositions médicales*. Texte établi, traduit et commenté par J.Jouanna-Bouchet, Paris 2016.

Mantovanelli 2012

Scribonio Largo, *Ricette mediche*. Traduzione e commento a cura di L.Mantovanelli, Padova 2012.

Mazzini 1999

A. Cornelio Celso, *La Chirurgia (libri VII et VIII del De medicina)*. Testo, traduzione e commento a cura di I.Mazzini, Macerata 1999.

Michler 1969

M.Michler, *Das Spezialisierungsproblem und die antike Chirurgie*, Bern 1969.

Mudry 1982

Ph.Mudry, *La Préface du De medicina de Celse*, Texte, traduction et commentaire, Lausanne 1982.

Mudry 2006

Ph.Mudry, *Médecins et spécialistes : le problème de l'unité de la médecine à Rome au 1^{er} s. ap. J.-C.*, in *Festschrift für Jean Starobinski*, « Gesnerus » XLII (1985), 329-336 [Article repris dans B.Maire (éd.), *Medicina soror philosophiae*, Lausanne, 2006, 467-472].

Naas 2002

V.Naas, *Le projet encyclopédique de Pline*, Rome 2002.

Pigeaud 1982

J.Pigeaud, *Les mains des dieux : quelques réflexions sur les problèmes du médicament dans l'Antiquité*, in *Simples et drogues*, « Littérature, Médecine, Société » IV, Nantes 1982, 53-73.

Pigeaud 1991

J.Pigeaud, *Les fondements du méthodisme*, in Ph.Mudry – J.Pigeaud, *Les Ecoles médicales à Rome*, Genève 1991, 8-50.

Popa 1999

Celsus, « *De medicina* » über Zähne, Mundhöhle, Gesicht und Kieferknochen, (medizinischer und philologischer Kommentar), vorgelegt von I.C.Popa, Berlin 1999.

Sconocchia 2020

Scribonii Largi *Compositiones*. Edidit, in linguam italicam vertit et commentatus est S.Sconocchia, Berolini 2020.

von Staden

Herophilus, *The Art of Medicine in Early Alexandria*, Edition, translation and essays (by) H.von Staden, Cambridge 1989.

Touwaide 1993

A.Touwaide, *Stratégies thérapeutiques : les médicaments*, in M.-D.Grmek – B. Fantini (éd.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, I, *Antiquité et Moyen Age*, Paris 1995 [Edition orig. *Storia del pensiero medico occidentale*, I, *Antichità e medioevo*, Roma 1993].

Vallance 1990

J.T.Vallance, *The lost Theory of Asclepiades of Bithynia*, Oxford 1990.